

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de conseillers</b> <b>En exercice : 12</b> <b>Présent : 10</b> <b>Procuration : 0</b> <b>Votants : 10</b> <b>Pour : 7</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 3</b>	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme QUOEX Valérie <u>Date de convocation</u> : 22 septembre 2023
<b>Réf : 2381</b>  <b>OBJET :</b> <b>Avenant n°1 Sculpture « Ars sonora Lindarets », entreprise PACCARD</b>	<b>Présents</b> : - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel  <b>Absents ou excusés</b> : M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha  <b>Procuration</b> : néant

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que ce dernier avait accepté la réalisation d'une sculpture « ars sonora » pour la placette des Lindarets » et propose dans ce cadre un avenant d'un montant de 43 563.00 € HT, avec la société PACCARD.

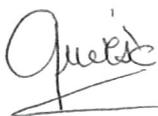
	MONTANT HT	MONTANT TTC
Marché initial	293 854.00 €	352 624.80 €
Avenant n°1	43 563.00 €	52 274.00 €
	337 417 €	404 898.80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

\* **ACCEPTÉ** à l'unanimité des suffrages exprimés l'avenant n°1 ci-dessus. (Abstention : M. GAILLARD Guy, Mme MICHAUD Sonia, Mme SIBIL Christine)

\* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire  
Mme QUOEX Valérie



Le Maire  
DENNE Jean – Claude

